Fiche de données de sécurité

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : AQUASNAP™ ATP Test d'eau TOTAL

Numéro de produit : AQ-100X
Marque: Hygiena

Compagnie : Hygiena USA
941 Avenida Acaso
Camarillo, CA 93012, USA
Téléphone : 805-388-8007
Télécopieur : 805-388-5531
Téléphone d'urgence : 888-494-4362
E-mail : enquiries@hygiena.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation est réputée non dangereuse selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE.

La NaN_3 contenue est en dessous du seuil dangereux (0,1%) comme indiqué à l'article 3 de l'annexe II, Règlement REACH.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

La luciférase	Formule	N/A
	Poids moléculaire	N/A
	CAS-No	61970-00-1
	EC-No	263-359-4
	Index-No	Aucun
	Classement	H315, H319, H335
Le potassium D-la luciférine (S)-4,5-dihydro-2-(6-hydroxybenzothiazol-2-yl)thiazole-4-acide carboxylique	Formule	$C_{11}H_8N_2O_3S_2K$
	Poids moléculaire	318.41
	CAS-No	2591-17-5
	EC-No	219-981-3
	Index-No	Aucun
	Classement	Aucun
Composants du tampons	Formule	N/A
	Poids moléculaire	N/A
	CAS-No	N/A
	EC-No	N/A
	Index-No	N/A
	Classement	H315, H319, H335
Composants du stabilisateur	Formule	N/A
	Poids moléculaire	N/A
	CAS-No	N/A
	EC-No	N/A
	Index-No	N/A
	Classement	H302, H315, H319, H335

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS (suite)

Composants du détergent	Formule	N/A
	Poids moléculaire	N/A
	CAS-No	N/A
	EC-No	N/A
	Index-No	N/A
	Classement	H302, H315, H319, H335
Conservateur (l'azoture de sodium) (concentration dans le liquide de l'ampoule ≤ 0,05 %)	Formule	NaN3
	Poids moléculaire	65.1
	CAS-No	26628-22-8
	EC-No	247-852-1
	Index-No	L'annexe 1 011-004-00-7
	Classement	H300, H310, H400
Chlorure de benzéthonium (Concentration en liquide, dans 0,06 % ≤ tube) (< 0,2 ml)	Formule	$C27H_{42}ClNO_2$
	Poids moléculaire	448.08
	CAS-No	121-54-0
	EC-No	204-479-9
	Index-No	N/A
	Classement	H301, H314, H400
Forme : liquide réactif contenu dans l'ampoule de périphérique < 0,5 ml. Solution avec dispositif de ramassage d'échantillon en plastique dans le tube en plastique < 0,2 ml. S'il est utilisé conformément aux instructions du fabricant, le réactif liquide stable dans l'ampoule n'entre pas en contact avec l'opérateur ou l'endroit d'échantillonnage.		

4. MESURE DES PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, placer la personne au grand air. Si elle ne respire pas utiliser la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver avec du savon et de l'eau en abondance.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

---

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Pas facilement combustible. Les plastiques brûlant feront de la fumée.

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse anti-alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

Un équipement de protection spécial

Porter un équipement respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles

Porter des vêtements de protection appropriés. Aucun équipement de protection personnelle spéciale requis.

Précautions pour l'environnement

Aucunes

Méthodes de nettoyage

Diluer avec de l'eau et rincer à déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

La manipulation

Gérer conformément aux BPL (bonnes pratiques de laboratoire) Utiliser comme indiqué par le fabricant.

Storage

Garder au réfrigérateur entre 2-8°C et garder en sac métallique afin de protéger de la lumière.

8. CONTROLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection personnelle

Aucun équipement de protection individuelle requis pour une utilisation normale. Gérer conformément aux BPL (bonnes pratiques de laboratoire).

Protection respiratoire

Pas nécessaire.

Protection des mains

Pour prolongé ou répétez contact utilisez des gants de protection.

Lunettes de protection

Des lunettes de sécurité.

Mesures d'hygiène

Pratique en hygiène industrielle générale.

9. PROPRIETE PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Formulaire	Liquide dans l'ampoule de l'appareil, solution dans le tube en plastique avec dispositif de prélèvement
	Couleur	Clair
Les données de	PH	Position neutre
	Point de fusion	N/A
	Point ebullition	N/A
	Point d'éclair	N/A
	Contact temp	N/A
	Limite d'exposition inférieure	N/A
	Limite d'exposition supérieure	N/A
	Solubilité dans l'eau	Facilement miscible avec l'eau

10. STABILITE ET REACTIVITE

La stabilité de l'entreposage

Stable. Garder au réfrigérateur entre 2-8°C. Gardez à sac métallique afin de protéger de la lumière.

Matières à éviter

Aucun. Non réactifs à la concentration dans la préparation.

Produits de décomposition dangereux

Composants en plastique peut émettre des émanations toxiques si brûlés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les propriétés dangereuses ne peut pas être exclu mais peu probable lorsqu'ils sont manipulés de façon appropriée. Le produit doit être manipulé avec soin régulier lorsqu'il s'agit des produits chimiques.

12. INFORMATION ECOLOGIQUE

Aucun danger pour l'environnement n'est prévu à condition que le matériel ne soit manipulé et éliminé avec diligence et attention.

13. CONSIDERATION RELATIVE A L'ELIMINATION

Produit

Respectez les règles locales, d'État et de la réglementation environnementale fédérale.

Des emballages contaminés

Eliminer comme produit inutilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non soumis à la réglementation des transports.

15. INFORMATION REGLEMENTAIRE

L'étiquetage selon le Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

Aucun étiquetage spécial requis, composants dangereux ne sont pas jugés dangereux en raison de la concentration dans la préparation finale.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette préparation ne répond pas à la classification en vertu des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE comme dangereuses. L'azoture se situe en dessous du seuil de contenu comme indiqué à l'article 3 de l'annexe II de la directive 1999/45/CE et n'est pas considéré comme dangereux.

L'information ci-dessus est censée d'être correct mais il ne prétend pas être exhaustive et ne doit être utilisé que comme guide. Hygiena et ses filiales ne peuvent être tenus responsables pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.